

CHARTRE REZO POUCE

REZO
POUCE



REZO POUCE est une solution permettant aux conducteurs et passagers de se rencontrer aux « arrêts sur le pouce » et de voyager ensemble.

Ce concept permet de réduire l'impact sur les pollutions atmosphériques, de rapprocher des personnes demandeuses en mobilité et de formaliser des règles de déontologie et de sécurité relatives au Code de la route. Les usagers pourront fixer d'autres rendez-vous à leur convenance en respectant l'esprit du projet. Le covoiturage résulte d'un accord direct entre passager et conducteur, chacun agit sous sa seule et entière responsabilité. **REZO POUCE n'est pas responsable des dommages directs et indirects liés à son fonctionnement.**

1-DEROULEMENT DU VOYAGE

1.1 TRAJET

Pour être mieux reconnu, nous invitons le passager à :

- Aller aux « arrêts sur le pouce »,
- Porter sa carte d'identifiant REZO POUCE,
- Indiquer sa destination sur la fiche destination fournie (vous pouvez imprimer ces destinations directement sur www.rezopouce.fr).

Pour respecter l'esprit de REZO POUCE le passager doit :

- Proposer au conducteur une participation aux frais de voyage (carburant, péage), que celui-ci accepte ou non (*voir Frais de voyage ci-dessous*),
- Ne pas demander au conducteur de faire un détour,
- Descendre aux emplacements choisis par le conducteur, en respectant le Code de la route.

Nous proposons au conducteur:

- d'apposer le macaron « REZO POUCE » sur son véhicule (par exemple sur le pare-brise côté passager), afin d'être reconnu.
- de déposer le ou les passagers, en sécurité, sur son trajet prévu et à l'endroit le plus proche de la destination demandée par le ou les passagers.

1.2 ASSURANCE

Il est préférable que l'automobiliste déclare à son assureur le covoiturage ; ce dernier peut ainsi apprécier les risques garantis et attirer l'attention de l'assuré sur certains points (usage déclaré, trajet, clause de conduite exclusive).

1.3 FRAIS DE VOYAGE

L'inscription est gratuite pour le conducteur et le passager. La participation du passager pour une utilisation régulière et/ou un nombre de kilomètres importants pourrait être de l'ordre de 5 centimes le kilomètre (participation au coût de carburant).

2-INSCRIPTION

- En Mairie, Il suffit de présenter une pièce d'identité. Cette déclaration est sous l'entière responsabilité du demandeur.
- Sur Internet, il suffit de suivre les instructions et de faire parvenir à Rezo Pouce une copie d'une pièce d'identité.
- Le kit de mobilité « REZO POUCE » remis ou envoyé est composé d'une fiche destination, d'un

macaron amovible pour le véhicule, d'une fiche mobilité reprenant les arrêts sur le Pouce de la collectivité (retrouvez l'ensemble des fiches mobilité sur www.rezopouce.fr) et d'une carte d'identifiant avec photo et numéro d'identifiant.

- Les inscriptions sont gratuites. Elles vous sont offertes par votre municipalité.

3-REMARQUES SUR LES DONNEES PERSONNELLES

Vos coordonnées seront utilisées pour les seules informations liées au projet et à son suivi. Il est possible que vous soyez contactés par une personne prestataire ou un membre de l'équipe de Rezo Pouce pour le suivi et vous serez informé des résultats. Les données personnelles ne seront pas communiquées, seuls les résultats globaux le seront afin de faire connaître les impacts positifs du projet. En effet, ces résultats feront l'objet de statistiques.

Les coordonnées pourront être vérifiées par REZO POUCE.

4-VOTRE ENGAGEMENT

Le conducteur s'engage au **respect du Code de la route** et notamment à :

- Ne prendre aucun risque au volant et à n'absorber aucun produit dangereux pouvant altérer ses capacités à conduire.
- Veiller au bon état de son véhicule.

Le passager s'engage à se comporter respectueusement et notamment d'éviter de téléphoner, manger ou de boire dans le véhicule.

REZO POUCE et les collectivités adhérentes ne sont pas responsables des dommages directs ou indirects liés au covoiturage et ne pourront être tenus pour responsable d'un dysfonctionnement.

Le covoiturage des mineurs reste sous la responsabilité totale et entière des parents.

Dans le cas où les parents acceptent que le mineur participe à « Covoiturons sur le pouce », ils s'engagent à remplir et signer cette charte ainsi qu'une autorisation parentale fournie par REZO POUCE. Le mineur présentera sa carte POUCE ADO en indiquant que ses parents ou responsables légaux ont donné l'autorisation parentale.

Le covoiturage résultant d'un accord entre passagers et conducteurs, Vous, signataire, agissez sous votre seule et entière responsabilité.

Nom : Prénom :

Date de naissance : N° pièce d'identité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Téléphone fixe : Portable :

Adresse courriel :

Passager Conducteur Les 2

En signant la charte, le signataire accepte de respecter chaque paragraphe de celle-ci.

Date : Lieu : Signature :